

INSCRIPTION



07.57.68.70.23



pastorale.larochebernard@diocese-vannes.fr



[@Pasto.larochebernard](https://www.instagram.com/Pasto.larochebernard)

CALENDRIER 2024-2025



Maison paroissiale de Camoël 18, Rue Paul Lamidrault

	Oct.	Nov.	Dec.	janvier	février	mars	avril	mai	juin
Eveil à la foi 9h-10h15	5	9-30		11	1	8 - 29	5	24	8
1re année Communion 10h-11h30	12	16	6	18	8	15 - 29	26	17	8
2nde année Communion 10h30-12h	5	9-30		11	1	8 - 29	5	24	22
1re année Confirmation	Dates communiquées en septembre								
2nde année Confirmation 10h30-messe 18h30 Pénestin (Presbytère)	12		7			8 - 22	26	17 : Retraite Confirmation le 25 mai à Saint- Dolay	

Pour les enfants qui suivront le planning "Maison Paroissiale de Camoël", les dates de Remise de Croix et Communion seront communiquées lors de la 1ère séance".



Maison paroissiale de Saint-Cry 13, Rue du presbytère

	Oct.	Nov.	Dec.	janvier	février	mars	avril	mai	juin
Eveil à la foi 9h-9h45	5	16	7	18		1 - 29		17	
1re année Communion 10h-11h30	5	16	7	18		1 - 29		17	Remise de croix le 14 juin à Théhillac
2nde année Communion 10h-11h30	12	23	14	11	1	15	26	Communion le 18 mai à Saint- Dolay	
1re année et 2nde année Confirmation 9h-10h	12	23	14	11	1	15	26	Confirmation le 25 mai à Saint- Dolay	

FICHE D'INSCRIPTION

Nom et prénom :

Né(e) : le à

Baptisé(é) : le à

(joindre le certificat de baptême)

Ecole : Classe :

Eveil à la foi 4 -7ans Baptême + Eveil à la foi : A partir de 8ans

(Avant 8ans, contacter le prêtre de la paroisse)

1ère année de communion 2nde année de communion

(à partir du CE1)

1ère année de confirmation 2nde année de confirmation

Profession de foi

Ateliers pastoraux secteur Férel-Camoël-Pénestin

Ateliers pastoraux secteur La Roche-Bernard-Marzan-Nivillac

Lieu des séances : Camoël Saint-Cry

Je soussignée() :

en qualité de père,mère, tuteur

Adresse :

.....

.....

Portable :

Mail :

Je soussignée() :

en qualité de père,mère, tuteur

Adresse :

.....

.....

Portable :

Mail :

Les adresses, numéros de téléphone et adresses mail des parents sont nécessaires et conservés dans le cadre de la gestion des activités pendant la durée du parcours catéchétique de votre enfant (invitations aux activités, aux messes, réunions des parents...). Elles sont destinées au responsable de catéchèse et seront conservées trois ans après la fin de l'activité.

Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement général sur la protection des données, vous disposez d'un droit d'accès, d'interrogation, de limitation, de portabilité, d'effacement, de modification et de rectification des informations vous concernant. Vous disposez également d'un droit d'opposition au traitement de vos données à caractère personnel, ainsi que d'un droit d'opposition. Vous disposez enfin du droit de définir des directives générales et particulières définissant la manière dont vous entendez que soient exercés, après votre décès ces droits.

Vous pouvez exercer ces droits auprès du Délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Association Diocésaine de Vannes - 14, Rue de l'Evêché - CS 82003 - 56001 VANNES CEDEX.

Enfin, vous avez le droit d'introduire un réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés, autorité de contrôle en charge du respect des obligations en matière des données à caractère personnel.

AUTORISATION PARENTALE

Autorisons notre enfant

A participer aux différentes activités et aux temps forts (ateliers) durant l'année scolaire.

Acceptons d'accompagner

Notre enfant dans l'éducation de sa foi (catéchèse en famille, de groupe : participation aux réunions des parents, aux célébrations, préparation aux sacrements, à la profession de foi)

Autorisons

Les membres de l'équipe d'animation ou un autre parent à assurer si nécessaire le transport en voiture de notre enfant.

Autorisons

La personne responsable ou l'animateur de l'équipe à faire pratiquer, en cas d'urgence, tout acte médical ou chirurgical que son état nécessiterait, après avis médical, et/ou à sortir notre enfant des urgences.

Merci de préciser par ailleurs, tous les éléments médicaux nécessaires en cas de maladie chronique, d'allergie, de traitement en cours ou toute autre indication médicale, et donner la conduite à tenir. (Toute omission de votre part ne peut engager la responsabilité des organisateurs) :

Autorisons

La personne responsable ou l'animateur de l'équipe à prendre des photos de notre enfant lors des rencontres, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image et au nom, et à diffuser sur le bulletin de la séance du groupe, et si besoin dans le bulletin paroissial ou sur des documents paroissiaux.

Notre enfant à rentrer à la maison seul(e), en bus, à vélo, ou à pied à la fin des activités.

(les animateurs sont responsables de votre enfant uniquement pendant les temps de catéchèse ou d'aumônerie prévus)

Acceptons de recevoir des informations par mail pour les rencontres et retour sur la séance.

Acceptons de recevoir des invitations pour les frères et sœurs (éveil à la foi, ateliers pastoraux dans notre paroisse).

Une participation financière de 30Euros est demandée lors de l'inscription.

Si le règlement est par chèque, le libellé sera : Paroisse la Roche-Bernard

Pour toute question ou souci, n'hésitez pas à en parler à la personne responsable

Fait le à

Les 2 signatures sont nécessaires

Signature du père (ou tuteur)

Signature de la mère (ou tutrice)

A déposer avant le 30 septembre 2024 :

- A l'enseignant(e) (écoles privées)

- Au presbytère de la Roche-Bernard, 20, Rue de Nantes

- Au presbytère de sa paroisse